

Québec, 29 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 octobre 2015, le député de La Peltre, M. Éric Caire, déposait au feuillet des questions concernant des projets informatiques en cours au gouvernement du Québec. Quinze de ces questions concernaient des organismes sous la responsabilité du président du Conseil du trésor. La présente vise donc à fournir des éléments de réponse à ces questions.

Question 1 :

Le Centre de services partagés du Québec a procédé à l'acquisition et la mise en place d'une infrastructure intégrée de virtualisation de postes de travail. Le 13 mai 2015, il y avait 533 700 \$ de dépensés. Aujourd'hui, le projet est terminé pour un montant de 5 019 300 \$ avec un dépassement de délais et de coûts.

L'organisme mentionne « que les travaux d'arrimage de la solution aux infrastructures technologiques du CSPQ ont excédé les coûts planifiés ». Il n'y a donc pas d'explication précise. Comment, en quelques mois, le CSPQ a-t-il dépensé plus de 4 millions et dépassé les coûts autorisés?

Réponse :

La majeure partie des dépenses associées à ce projet consiste en l'acquisition de biens. Ces dépenses sont comptabilisées après la livraison et la mise en production de ces composantes d'infrastructure, ce qui explique les dépenses importantes en fin de projet. Le projet s'est terminé avec une variation au niveau de l'indicateur de coût de 4,47 %.

Question 2 :

La virtualisation des serveurs d'infrastructure de la solution d'affaires SAGIR est en production au Centre de services partagés du Québec. Le projet qui devait se terminer le 31 mars 2015 est reporté au 30 juin 2015. Selon le tableau de bord en ressources informationnelles, l'indicateur d'échéancier indique 8,5 % et le projet est complété à 40 % malgré le voyant vert.

L'organisme précise que « la date de fin révisée permettra un meilleur arrimage avec les activités et le calendrier du client. Sans impact sur les coûts et la portée. » Comment le projet pourrait-il ne pas engendrer de dépassement de coût et d'échéancier si la date de fin révisée est déjà passée et que le projet n'est pas terminé?

Réponse :

Les données présentées sur le site du tableau de bord ont été collectées en mars 2015. Le projet s'est terminé le 30 juin 2015 à l'intérieur du budget autorisé. Cette information sera mise à jour lors de la prochaine publication de l'état de santé des projets en ressources informationnelles.

Question 3 :

Le Centre de services partagés du Québec a développé le système Masse et Centrage pour communiquer directement les modifications de masse des aéronefs et maintenir un registre des changements de masse des aéronefs. Lors de la dernière mise à jour du tableau de bord des ressources informationnelles, la date de fin révisée était le 31 mars 2015. Aujourd'hui, la nouvelle date est le 1er juin 2015 et le projet n'est toujours pas terminé.

L'indicateur de variation (échéancier) indique 22,5 % et l'explication se résume à « la date de fin a été reportée pour couvrir la période post implantation de l'application. » Comment expliquer que la date de fin révisée est terminée et que l'explication touche le projet terminé?

Réponse :

Le projet s'est terminé en date du 1^{er} juin 2015 à l'intérieur du budget autorisé. Cette information sera mise à jour lors de la prochaine publication de l'état de santé des projets en ressources informationnelles.

Question 4 :

Le projet de mise à niveau de Oracle BD et OAS-ATW devait se terminer le 31 mars 2015. Le projet a été reporté au 30 septembre 2015.

L'indicateur d'échéancier indique 27,3 % et l'organisme explique que la « révision de l'échéancier pour un meilleur arrimage avec les activités et le calendrier du client. Sans impact sur les coûts et la portée. »

Comment peut-on modifier un échéancier de plusieurs mois sans impact sur les coûts et la portée? Le ministre peut-il nous confirmer qu'aucun fonctionnaire du CSPQ n'a travaillé davantage à cause du report de l'échéancier de ce projet?

Réponse :

Le projet s'est terminé en date du 30 juin 2015 dans les coûts prévus. Par conséquent, aucune ressource n'a travaillé davantage puisqu'il n'y a pas eu de retard d'échéancier. Cette information sera mise à jour lors de la prochaine publication de l'état de santé des projets en ressources informationnelles.

Question 5 :

Le Centre de services partagés du Québec voulait se doter d'un nouveau système de gestion pour ses opérations aériennes, en mode service, en remplacement du système actuel désuet. Le projet devait se terminer le 6 mars 2015, mais la date de fin révisée a été remplacée par le 31 mars 2015.

Le projet n'est toujours pas complété et l'indicateur d'échéancier indique 2,4 %. Il n'y a aucune explication de l'organisme sur les écarts. Étant donné que le CSPQ va se départir des opérations aériennes, va-t-il terminer le projet informatique et qu'est-ce qui explique l'écart?

Réponse :

Le projet s'est terminé le 31 mars 2015, tel que prévu en avril 2012. Cette information sera mise à jour lors de la prochaine publication de l'état de santé des projets en ressources informationnelles.

Question 6 :

Le rehaussement des antivirus au Centre de services partagés du Québec devait se terminer le 31 mars 2015 mais la date de fin révisée a été modifiée pour le 30 septembre 2015. La variation d'échéancier est de 25,5 %. L'organisme explique que la « révision de l'échéancier, causée par l'obligation constatée de déployer manuellement l'antivirus. Sans impact sur les coûts et la portée de l'autorisation précédente. »

Ce projet a été autorisé le 4 janvier 2013 pour plus de 2 millions de dollars. Comment l'implantation manuelle de l'antivirus peut se faire sans

dépassement de coûts alors que le projet incluait un déploiement à distance? Combien de fonctionnaires ont été mobilisé pour rehausser les antivirus dans l'ensemble des infrastructures gérées par le CSPQ?

Réponse :

Le projet est complété depuis le 30 septembre 2015 dans le respect du budget autorisé. Cette information sera mise à jour lors de la prochaine publication de l'état de santé des projets en ressources informationnelles.

Question 7 :

Le projet de migration de la DGSAGIR aux outils PPM-RSO5-IGE-REQ-QRG du Centre de services partagés du Québec devait se terminer le 31 mai 2015. Le projet n'est pas terminé et le tableau de bord en ressources informationnelles indique un voyant vert et une variation de 0 % dans l'indicateur d'échéancier.

Comme l'organisme ne mentionne aucune explication sur les écarts, le ministre peut-il nous indiquer pourquoi le projet n'est encore terminé?

Réponse :

La date de référence des données à l'état de santé des ressources informationnelles est le 31 mars 2015. Ce projet a bel et bien été livré le 31 mai 2015 dans les coûts prévus.

Question 8 :

Le projet de mise à niveau WebSphere Portail et Application Server (WAS) – Volet clicSécur devait se terminer le 31 mars 2015. Il a été reporté au 31 mai 2016. L'organisme explique que la « première déclaration était basée sur une évaluation préliminaire. Le projet aurait dû être déclaré après le dépôt de l'architecture détaillée, ce qui explique la variation des coûts et de l'échéancier. Les écarts importants entre l'évaluation préliminaire et détaillée ont nécessité des démarches auprès du client. À la suite de ces démarches, la décision de continuer a été prise. »

Selon le tableau de bord, le projet de rehaussement de l'infrastructure d'accès Internet dont les Proxy ISA2004 a modifié sa date de révisée pour la même raison. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 75,5 % et celui du coût de 106,5 %. Le projet autorisé en avril 2013 est complété à 40 %. Le ministre peut-il nous donner une idée de la hauteur du dépassement de coûts? De plus, l'organisme mentionne que la première déclaration était basée sur l'évaluation préliminaire. Combien d'autres projets informatiques sont basés sur l'évaluation préliminaire?

Réponse :

Selon l'architecture détaillée du projet, celui-ci est évalué à 868 500 \$. Il est de la responsabilité de chacun des organismes publics de s'assurer de la véracité de l'information transmise au tableau de bord.

Question 9 :

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances implante SGR2 L2 et SGR 3. Le projet devait se terminer le 31 décembre 2014, mais la date de fin révisée a été modifiée pour le 12 décembre 2015 sans aucune explication de l'organisme.

Les voyants concernant le coût et l'échéancier sont verts et malgré la stagnation du pourcentage d'avancement du projet, il n'y a aucun jour de suspension d'indiqué. Est-ce que le ministre peut nous faire un état de situation réel du projet d'implantation de SAGIR RG (SRG2 L2 et SRG3) à la CARRA?

Réponse :

La date de fin prévue est le 31 décembre 2015, tel qu'autorisé par le Conseil d'administration à la suite de la révision de la portée du projet.

Question 10 :

Le Centre de services partagés du Québec a démarré un projet en juin 2014 afin d'optimiser la gestion des accès physiques grâce à l'uniformisation des procédures et des façons de faire. Le projet devait se terminer le 31 mars 2015, mais il vient d'être reporté au 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 50 %.

L'organisme explique que la date du projet a été reportée « en raison des compressions budgétaires de 2014-2015 ». Or, le rapport de l'UPAC de septembre 2015 recommande de « restreindre les accès des consultants aux locaux et aux renseignements jugés essentiels pour réaliser leur mandat ». Comment le ministre peut-il expliquer qu'on reporte un projet en ressources informationnelles sur la sécurité alors que l'UPAC recommande de renforcer ce volet?

Réponse :

Les recommandations de l'UPAC annoncées le 23 septembre concernent les accès aux locaux et aux documents et font présentement l'objet d'un examen par le SCT.

Pour ce qui est du projet, il n'est pas en lien avec les recommandations de l'UPAC. Le projet était bel et bien complété en date du 30 septembre 2015.

Question 11 :

Le rehaussement de EPM 2007 à PPM 2013 est un projet qui permettra de passer de la version 2013 car celle de 2007 ne sera plus supporté par le fournisseur. Le projet devait se terminer le 28 février 2015 mais il est reporté au 31 octobre 2015 car « De nouvelles exigences dans le processus d'acquisition des licences nécessaires au projet ont fait en sorte de devoir le reporter de quelques mois afin de permettre à l'équipe de réalisation de finaliser un autre projet dont l'échéance ne pouvait pas être reportée. »

L'équipe de réalisation du projet est la même qu'un autre projet selon le tableau de bord en ressources informationnelles. Est-ce que le ministre peut nous dire si l'équipe est constituée de ressources externes et quelles sont les nouvelles exigences dans le processus d'acquisition des licences?

Réponse :

L'équipe est notamment constituée de ressources externes. Les nouvelles exigences sont celles concernant la gestion des risques budgétaires associés aux prévisions des entités consolidées de l'automne 2014.

Question 12 :

Le Centre de services partagés du Québec a procédé à l'acquisition et la mise en place d'une infrastructure intégrée de virtualisation de postes de travail. Le 13 mai 2015, il y avait 533 700 \$ de dépensés. Aujourd'hui, le projet est terminé pour un montant de 5 019 300 \$ avec un dépassement de délais et de coûts.

L'organisme mentionne « que les travaux d'arrimage de la solution aux infrastructures technologiques du CSPQ ont excédé les coûts planifiés ». Il n'y a donc pas d'explications. Comment, en quelques mois, le CSPQ a-t-il pu dépenser plus de 4 millions et dépasser les coûts autorisés?

Réponse :

L'information demandée a été fournie dans la réponse à la question 1 dont le libellé est identique à cette question-ci.

Question 13 :

Le Centre de services partagés du Québec a autorisé un projet d'acquisition et de mise en place d'une solution d'orchestration des travaux en lots le 1er avril 2013. Au 13 mai 2015, le projet devait être terminé depuis deux mois, mais il n'était réalisé qu'à 50 %. Aujourd'hui, le tableau de bord en ressources informationnelles indique une variation de 81,2 % dans l'échéancier et un report du projet le 31 mars 2016.

L'organisme explique que le report découle des résultats d'appels d'offres non concluants. Après deux ans et près d'un million dépensé, quelles sont les modifications aux projets et pourquoi les appels d'offres sont-ils non concluants?

Réponse :

Il y a eu deux appels d'offres non concluants dans ce projet :

- Appel d'offres 999106615 publié du 27 mars au 8 mai 2014, pour lequel il y a eu 2 soumissions. La première a été rejetée considérant qu'elle intégrait des conditions restrictives. La seconde a été rejetée puisque les formulaires « Offre de prix », « Bordereaux de prix » et tous les « Tableaux de l'annexe B » n'ont pas été présentés sous pli séparé (enveloppe cachetée).
- Appel d'offres 999106811 publié du 15 août au 19 septembre 2014, pour lequel il y a eu une soumission déposée. Elle a été rejetée considérant qu'elle intégrait des conditions restrictives.

Aucun soumissionnaire ne s'est qualifié lors des deux appels d'offres, ce qui a eu un impact sur la date de fin du projet. La stratégie d'acquisition est en cours de révision afin de favoriser une plus grande concurrence du marché.

Question 14 :

Le Centre de services partagés du Québec a démarré une mise à niveau de la solution de gestion des inventaires de pièces aéronautiques (progiciel Winair) le 20 juin 2014. Le projet devait prendre fin le 31 mai 2015. En date du 28 septembre 2015, le projet est encore réalisé à 26% et le tableau de bord en ressources informationnelles indique un voyant vert et une variation de 8,9 % dans l'indicateur d'échéancier.

L'organisme ne mentionne aucune explication pour justifier le retard dans la livraison du projet. Le ministre peut-il nous donner les explications absentes sur le tableau de bord?

Réponse :

Ce projet vise à répondre aux recommandations émises par le Vérificateur général en mars 2013 sur les matières de valeur des composants en inventaires. Une période d'intégration et d'appropriation supplémentaire s'est avérée nécessaire considérant le calendrier de maintenance hivernale.

Question 15 :

Le projet de remplacement des pare-feu de la Société québécoise des infrastructures devait se terminer le 31 mars 2015. Au 13 mai 2015, le projet était encore en préparation. Actuellement, le projet est terminé avec un dépassement de coût.

L'organisme ne mentionne aucune explication et les voyants du coût et de l'échéancier sont verts. Le ministre peut-il nous donner les explications manquantes de la SQI?

Réponse :

Le dépassement de coût de 20 700 \$ par rapport au budget autorisé s'explique par l'acquisition de cartes réseau non intégrées aux serveurs et par le coût des pare-feu qui s'est avéré plus élevé que l'évaluation faite au début du projet. La pastille est demeurée verte car le dépassement de coût est inférieur à 10 %. Le détail du fonctionnement des pastilles de couleur du tableau de bord peut être consulté sur le site Web du tableau de bord aux points 18 et 19 de l'onglet « FAQ ».

Recevez, cher collègue, mes salutations les meilleures.

Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et
de la Révision permanente des programmes et
président du Conseil du trésor



MARTIN COITEUX